PAROLES en rose

L'ESSENTIEL
SUR LES CANCERS ET LE TRAVAIL

1. LES CHIFFRES CLÉS À RETENIR

Le cancer n'est pas une réalité lointaine, il nous entoure au quotidien.

1 femme sur 8
risque de développer un cancer du sein au cours de sa vie.
(Source : Institut National du Cancer)

Plus de 1 000 cancers
(tous types confondus)
sont diagnostiqués chaque jour en France.
(Source : Fondation ARC)

9 cancers du sein sur 10
peuvent être guéris s'ils sont découverts à un stade précoce.
Le dépistage est donc vital.

L'âge n'est pas une garantie absolue : si **80 % des cancers du sein surviennent après 50 ans, 10 % des cas surviennent avant l'âge de 40 ans**.
(Source : Ligue contre le Cancer)

Les hommes aussi sont concernés : **environ 500 hommes** sont touchés par le cancer du sein chaque année en France.

Plus de 40 % des cancers
sont liés à nos modes de vie et notre environnement.
(Source : Institut National du Cancer)

2. LE CANCER ET L'EMPLOI : BRISER LE TABOU

La maladie ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise.

160 000
Parmi les personnes diagnostiquées chaque année, **160 000 sont en emploi** au moment de l'annonce.
(Source : Baromètre Cancer@Work 2024)

42 %
Aujourd'hui, **42 % des actifs** connaissent un collègue touché par le cancer.
(Source : Baromètre Cancer@Work 2024)

10
La durée moyenne de l'arrêt de travail d'une femme souffrant d'un cancer du sein est de **10 mois**.

3. LES CONSÉQUENCES INVISIBLES ET LA RQTH

Même après la rémission ou la guérison, les traitements laissent des séquelles durables qui impactent le quotidien professionnel. Parmi elles :

La fatigue chronique (physique et cognitive)

Les difficultés de concentration et les pertes de mémoire

Les douleurs articulaires ou musculaires

etc...

C'est pourquoi le cancer peut être reconnu comme une situation de handicap.
Demander la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) est une démarche strictement confidentielle et individuelle. Elle permet :

De mieux concilier son retour à l'emploi avec son état de santé.

D'obtenir un aménagement de son poste et de ses horaires de travail.

De faciliter la mise en place d'un mi-temps thérapeutique.

4. COLLÈGUES ET MANAGERS : LES BONNES PRATIQUES

À PRIVILÉGIER

- **Garder le contact :** Prendre des nouvelles régulières pendant l'absence, uniquement si la personne le souhaite.
- **Être à l'écoute :** Laisser l'autre exprimer ses besoins et ses limites sans forcer la discussion.
- **Proposer une aide concrète :** Ajuster la charge d'équipe : « *Comment puis-je t'aider sur ce dossier aujourd'hui ?* ».
- **Considérer la personne :** Elle reste avant tout votre collègue, avec ses compétences, et pas uniquement « *une personne malade* ».

À ÉVITER

- **La pitié ou le misérabilisme :** Les regards compatissants constants ou l'excès de protection peuvent être lourds à porter.
- **Les phrases toutes faites :** Éviter les maladresses du type « *Il faut être fort* », « *Ça va aller* » ou « *Ma cousine a eu exactement la même chose* ».
- **L'indifférence ou le tabou :** Faire comme si de rien n'était par peur de déranger ou par maladresse.
- **Mettre la pression :** Éviter les interrogations insistantes sur la date de retour.

5. LES RESSOURCES INTERNES

Face à la maladie, vous n'êtes pas seul(e).
Voici les interlocuteurs à votre écoute :

Carla Jordao
correspondant.handicap@univ-paris8.fr



Une expérience imaginée et créée par l'agence :
Bbird By Cardinal